



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : BFA/IGA/123/19

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 22 MARS 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 19 mars 2019

DIFFUSION

M Kanaan
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Crédit de 4 288 170 F destiné à l'acquisition des locaux aménagés de 706,5 m², selon les besoins de l'Unité d'art contemporain, via l'octroi d'une servitude d'usage exclusif, au profit de la Ville de Genève, sur le droit de superficie N° 4264, propriété de la Codha et sur la parcelle N° 4210 de Genève-Plainpalais, propriété de la Ville de Genève, sis chemin du 23-Août 5, pour le prix de 4 157 174 F

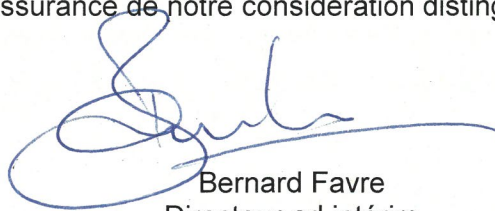
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 5 février 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux services suivants :

- Office cantonal du logement et de la planification foncière
- Registre foncier
- Direction des affaires fiscales
- Service des affaires communales - secteur finances communales

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Bernard Favre
Directeur ad intérim

Copie pour information :

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 14 février 2019
Date légale d'affichage : 14 février 2019
Fin délai référendaire le : 26 mars 2019